Déclaration FCPE/SNETAP
CREA 06 novembre 2020

C'est avec émotion que nous, parents d'élèves FCPE rendons hommage à tous les personnels de l'établissement qui, au quotidien, font vivre les valeurs de la République si chères à nos cœurs et à nos engagements. Bien sûr, comme vous toutes et tous, nous avons plus qu'une pensée pour Samuel Paty, qui a connu une mort abominable pour avoir simplement exercé son métier, pour avoir simplement voulu apprendre à nos enfants ce qu'était la démocratie, la liberté d'expression, l'écoute, le débat et surtout la laïcité. Mais avoir une pensée ne suffit pas. Notre émotion si forte aujourd'hui ne doit pas se perdre dans les brouillards de l'oubli et les cacophonies politiques.

Une école de la République qui tient ses promesses et incarne les valeurs républicaines se construit avec les enseignants, avec tous les acteurs de l'école, dont, les élèves et surtout, avec les parents.
La parole que nous portons dans cette instance est bien celle d'une fédération de parents d'élèves. La FCPE regroupe des citoyennes et citoyens de toutes les origines comme de toutes les confessions, réunis autour d'un projet associatif et de valeurs. Elle est aussi à l'image de notre République : comme l'Ecole, elle accueille tout le monde pour la réussite de toutes et tous, dans le respect de chacune et de chacun, mais avec l'obligation pour les parents de garder leurs croyances dans leur intimité. Notre fédération de parents d'élèves est un acteur de la coéducation.

Pour beaucoup de parents, les instances des établissements, c'est inconnu, compliqué, obscur voire sans intêret… Mais pourtant, nous parents délégués FCPE, nous engageons dans ces instances où se discutent et se décident bon nombre des petites et grandes choses qui font que l'établissement est un lieu d'apprentissage et de réussite des élèves mais aussi et surtout un lieu de vie.

Coéduquer, c'est reconnaître le partage des responsabilités éducatives entre parents et enseignants, et favoriser le plein épanouissement de la personnalité de l'enfant, pour le préparer à prendre sa place dans la société en citoyen libre, éclairé et responsable. Coéduquer, c'est accepter la diversité des parents, évoluer vers une éducation mieux partagée d'égal à égal. Coéduquer, c'est aussi penser la gouvernance de

l’établissement, c’est travailler ensemble parents élus et enseignants pour véritablement déconstruire les fausses idées sur l’Ecole de la République et toujours faire reculer l’obscurantisme.

Ainsi l’école de la république doit pouvoir aujourd’hui continuer à enseigner la liberté d’expression et ce, dans une situation sanitaire exceptionnelle qui a conduit le chef de l’État à prononcer un reconfinement national. Toutefois, l'ouverture des établissements scolaires et de formation a été maintenue avec un protocole sanitaire censé être renforcé se traduisant par des mesures plus strictes .

L'enseignement agricole s'inscrit dans ce dispositif et nous approuvons cette décision. Les enseignants veulent continuer à enseigner dans leurs classes avec leurs élèves devant eux,et les élèves veulent continuer à fréquenter leur établissement. Cependant, ce maintien de l'ouverture des établissements ne peut pas se faire à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions. Les moyens humains et matériels doivent être renforcés pour assurer la protection des élèves, des familles et des personnels.

Pour maintenir une indispensable activité scolaire, un cadre sanitaire strict doit être défini. Or Le protocole sanitaire renforcé proposé par la DGER est insuffisant. Celui-ci précise que le renforcement consiste uniquement à une réduction du brassage des élèves et une augmentation de l’aération des locaux. Nous pensons que ces seules mesures, pour être efficaces, demandent une mise en œuvre rigoureuse pour limiter le risque de contagion et éviter ainsi une fermeture d’établissement comme nous l’avons déjà connu (lycée de Saubrigues 40 du 01 au 11 octobre).

Nous sommes conscient(e)s qu’en fonction de la configuration de chaque établissement de Nouvelle Aquitaine, une certaine autonomie de gestion de ces mesures renforcées est essentielle. Toutefois, après un premier repérage des risques nous avons mis en évidence un certain nombre de points critiques communs et à l’ensemble de nos établissements :

- Le maintien du nombre d’élèves par chambre dans les internats pose question en terme sanitaire car cela va à l’encontre de la mesure de la réduction du brassage.
- De plus, toujours sous prétexte de cette réduction du brassage, nos élèves sont privé(e)s d’une certaine liberté sociale qui a des répercussions sur leur santé psychologique.
- Le regroupement des élèves aux récréations et aux pauses méridiennes dans les couloirs étroits de nos établissement est un vecteur insidieux favorable à la propagation du virus.

- Concernant la restauration scolaire : le brassage des élèves dans la file d’attente et dans la salle de restauration va à l’encontre des mesures gouvernementales de fermeture des restaurants par principe de précaution.
- Le maintien de certaines activités sportives qui nécessitent du contact entre élèves (Rugby)
- Le brassage des élèves dans les vestiaires, dont l’ambiance est souvent confinée, avant ou après les cours d’EPS.

Nous pensons q’un dédoublement des classes pourrait pallier à tous ces risques identifiés dans bon nombre d’établissements de notre région. Il est clair qu’à cette fin, toutes les classes ne peuvent être accueillies en même temps et doivent l'être en alternance par semaine.

Nous souhaitons également souligner le manque d’informations claires qui amène à des rumeurs et des anticipations plus au moins marquées selon les établissements : certains se préparent à un reconfinement total en programmant des formations sur les outils de l’enseignement à distance, d’autres parlent de mixage entre distanciel et présentiel alors que d’autres n’anticipent rien.

Compte tenu de ce flou qui engendre un sentiment de désorganisation, nous demandons à ce que l’autorité académique tienne un discours clair et officiel sur les perspectives à court et moyen termes concernant l’organisation pédagogique et sanitaire.

Enfin, au regard de tous ces questionnements, nous regrettons qu’un CHSCT n’ait pas été convoqué. Cette instance, tenue dans le respect mutuel des travaux de chacun(e), aurait permis une clarification bienveillante de ces différents points inquiètants, afin d’éviter une issue non souhaitée (la fermeture de nos établissements scolaires et de formation) et qui serait extrêmement préjudiciable à l’ensemble de l’enseignement agricole (et en tout premier lieu aux apprenants).